

90%

DES BÉNÉFICIAIRES DES PENSIONS DE REVERSIONS AUX CONJOINTS DE PERSONNES DÉCÉDÉES SONT DES FEMMES

Des femmes qui comptent sur la réversion des pensions de leurs conjoints, car elles auront moins travaillé (maternités, enfants, temps partiel) et auront été moins bien payées (75% du salaire d'un homme).

Les pensions de réversions ne pourraient plus être touchées qu'à partir de la liquidation de la retraite, au-delà de 62 ans, contre 55 ans aujourd'hui.

En cas de divorce, la réforme supprime le droit à bénéficier de la pension de réversion de son ex-conjoint au prorata des années de mariage.

Les salarié-es dont les salaires sont plafonnés et sans primes comme certaines fonctionnaires (enseignantes dont 67,8 % sont de femmes) ou salarié-es du privé (caissières, agentes d'entretien, etc.) font partie des personnes qui ont le plus à perdre avec cette retraites à point.

Fidèle à sa logique de la casse de la Fonction Publique, du Service Public et du Système de protection sociale et de paupérisation et précarisation de l'ensemble des salarié-es du Public et du Privé, Macron et son gouvernement veulent casser les retraites !

NON LES FEMMES NE SONT PAS LES GRANDES GAGNANTES DE LA RÉFORME DES RETRAITES

5% DE MAJORATION DÈS LE PREMIER ENFANT, C'EST BIEN...

Mais puisque cette majoration peut-être attribuée à l'un ou l'autre parent, il sera beaucoup plus rentable pour les couples hétérosexuels de faire bénéficier de cette majoration à l'homme... puisque c'est l'homme qui gagne en moyenne plus que la femme. Sans retraites dignes, des femmes restent dépendantes des hommes avec qui elles vivent.

Derrière l'argent, c'est bien de l'autonomie des femmes dont il est question, donc de leur intégrité et de leur sécurité physique, sexuelle et psychologique.

79% DES TEMPS PARTIELS SONT EXERCÉS PAR LES FEMMES

Aujourd'hui, ce sont les 25 meilleures années ou les 6 derniers mois de la carrière qui sont pris en compte pour le calcul des retraites.

Avec la réforme, c'est l'ensemble de la carrière (primes comprises) qui sera prise en compte. Les femmes font partie des personnes ayant des carrières le plus souvent incomplètes : discrimination, prise en charge de l'éducation des enfants, congés maternité et congés parentaux, temps partiels et progression salariale moindre, pénibilité moins reconnue.

- NON à cette réforme des retraites qui paupérisera d'avantage les personnes âgées et détruit notre système de protection sociale
- NON à la réforme de l'assurance-chômage qui rend encore plus fragile notre accès aux droits au chômage
- NON à la paupérisation et précarisation de l'ensemble des travailleur-euses
- OUI à une égalité salariale professionnelle entre femmes et hommes, OUI à des retraites dignes !

NOUVELLE AG FÉMINISTE : mercredi 8 janvier 2020 - 18h - Bourse du travail
(garderie possible via mail : garderiefeministe@protonmail.com)

NOUVELLE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE : jeudi 9 janvier 2020 !